

Selongey

INFOS

Vous avez entre les mains le 1^{er} bulletin municipal de la mandature qui démarre. Information et concertation : nous en avons pris l'engagement dans notre projet pour Selongey. Il sera respecté et ce bulletin municipal, que nous souhaitons trimestriel, en attestera. Indispensable lien entre les élus et les habitants de notre cité afin que la démocratie locale puisse s'exprimer dans la transparence, il vous informera objectivement et régulièrement de l'action de la municipalité.

SOMMAIRE

- p. 1** Édito du Maire
- p. 2** La parole aux adjoints
- p. 3** Les commissions
- p. 4** Banque alimentaire
- p. 5** Carrefour de la Crâê
- p. 5** Selongey, ville paisible
- p. 6** Le site Internet
- p. 7** Le conseil municipal
- p. 8** L'agenda
- p. 8** Guide pratique

Se présenter sur une liste aux élections municipales et proposer au vote populaire un projet d'avenir pour sa ville est sans nul doute un acte courageux et je félicite nos concitoyennes et nos concitoyens qui se sont investis, avec plus ou moins de réussite, dans cette démarche démocratique.

Ces élections municipales sont un moment privilégié mais bien trop rare de propositions et d'échanges entre des habitants de sensibilités différentes. Confrontation d'idées et de projets de développement de la commune dans le seul but d'améliorer la vie quotidienne des Selongéennes et Selongéens, tels ont été les enjeux de ce scrutin. La liste que j'ai eu l'honneur de conduire l'a emporté avec 13 élus sur les 19 que compte le conseil municipal. Ces 13 élus forment une équipe compétente, disponible et motivée.

Le bureau municipal est constitué de 5 Adjoints et de 3 conseillers délégués. Il s'agit de :

Michel VERNEY, 1^{er} adjoint chargé des Finances, du Développement économique, de l'Administration générale et de l'Agriculture,

Annick NIPORTE, 2^e Adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire,

Bruno SCHNEIDER, 3^e Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement,

Serge BAVARD, 4^e Adjoint chargé de l'entretien du patrimoine (bâtiments, voirie... etc.),

Béatrice LE SERREC, 5^e Adjointe chargée de la Vie associative, de la Culture, du Sport et de l'Animation, **Philippe MICHAUD**, Conseiller délégué chargé du projet de Groupe Scolaire. Il a également en charge le dossier Jumelage.

Dominique DUCHAMP, Conseiller délégué chargé des dossiers de la salle de Cinéma/Spectacles, du centre d'Hébergement, de la Maison des Associations, du Centre de Loisirs et du Contrat Educatif Local.

ÉDITO

Denis JEUNOT, Conseiller spécial auprès du maire.

La composition de cette équipe exprime la volonté de mener à bien les

grands projets de notre programme dont les priorités sont la réalisation d'un groupe scolaire, d'une salle cinéma/spectacles adaptée à nos besoins et d'une maison des associations, sans oublier le centre d'hébergement dont la première phase, la rénovation des studios bowling, devrait être lancée en 2008. Bien évidemment le développement de Selongey, tant économique que démographique sera une des constantes de notre action. Le monde associatif qui symbolise la vie collective de notre cité, recevra de

notre part une attention particulière, tout comme les mesures d'amélioration de votre vie quotidienne. Le budget primitif 2008, budget de transition, a été adopté le mardi 15 Avril. Il sera réexaminé et modifié le moment venu, en fonction de l'état d'avancement des projets et travaux.

Ce budget traduit déjà en chiffres quelques grandes lignes de notre programme : reconstitution de réserves foncières, développement économique zone artisanale, prise

en compte des besoins du monde associatif. La mise en place et le fonctionnement des commissions municipales montreront rapidement que la restauration de la démocratie locale, dont nous avons fait un de nos principes de base pour gérer les affaires de la commune, ne reste pas un vain mot. Notre collègue adjoint, **Michel VERNEY**, a été élu à la présidence de la communauté de communes de notre canton ce qui est de bon augure pour le développement de compétences communautaires, voire intercommunautaires par la charte du pays «Seine et Tille en Bourgogne». La municipalité militera pour renforcer les solidarités entre les communes du canton en veillant à valoriser leurs atouts et corriger leurs éventuelles faiblesses.

suite page 2



photo : P. Bunelli



photo : P. Bunelli



Notre soutien actif pour le maintien de la classe menacée de fermeture au RPI Foncegrive – Vernois en est la première illustration.

Il nous faut, bien évidemment, reprendre les dossiers en cours pour assurer la continuité du service public. Ils sont nombreux à être ouverts depuis déjà quelques années. Parmi les plus importants pour le développement de notre ville, on peut citer : la rue de la Patenée et le carrefour de la Craa, la Zone artisanale avec la réindustrialisation de l'ancienne plateforme de SEB gare aujourd'hui propriété d'ESSOR Promotion et le développement d'ODILIS via OSEO son loca-bailleur, et les divers lotissements en cours d'achèvement.

On recense en outre, deux assignations devant le tribunal administratif et, plus préoccupant encore pour les finances communales, le dossier du Chalet.

En effet, à la veille des élections municipales, cette immense bâtisse a fait l'objet d'un bail emphytéotique de 20 ans au profit de la commune, avec tout ce que cela implique. Pour bien comprendre ce qui s'est passé subrepticement, un rappel de la chronologie du dossier est nécessaire :

- par délibération du 22 novembre 2005, le conseil accepte le principe d'un bail emphytéotique, sans autre précision et communication concernant la durée, les contreparties, les réserves de jouissance, sans état des lieux précis, sans diagnostics de viabilité...etc.

- bien que le conseil n'ait pas été à nouveau consulté comme cela était nécessaire, un bail de 20 ans est signé le 20 juillet 2007 avec effet au 22 novembre 2005 ce qui paraît peu orthodoxe. Le conseil n'en a pas même été informé a posteriori.

Depuis cette date, la commune a donc à sa charge intégrale et sans possibilité de subventions, toutes les dépenses afférentes à l'immeuble (rénovation en tous genres, mise aux normes notamment de sécurité, charges de fonctionnement... etc) dont elle sera éventuellement propriétaire dans.....20 ans !

Sans visite préalable de la commission de sécurité ni convention d'occupation, une activité associative y a été installée. La municipalité précédente envisageait de faire des travaux pour y en implanter une seconde et ce, toujours sans l'avis des services de sécurité. Chacun appréciera avec quelle « légèreté » la précédente municipalité a pris cette décision.

Quand on sait que le maire est responsable de tout ce qui touche à la sécurité de ses concitoyens, dès notre prise de fonctions, une visite de la commission de sécurité a été demandée aux autorités compétentes.

Une pré-visite a été effectuée le 10 avril dernier en présence du Président de l'association "Les Amis du Chalet", toujours propriétaire du bâtiment et occupant sans titre de la salle de réception.



Les recommandations faites lors de cette pré-visite sont claires et sans équivoque quant à la nature et l'importance des dépenses de mise aux normes de sécurité. À l'évidence, ces dépenses vont obérer de façon conséquente les finances de la commune.

Une réflexion va être menée rapidement quant à l'avenir de cette ancienne école qu'il paraît bien difficile de faire revivre sans

remettre en cause d'autres projets plus rationnels et d'un fonctionnement moins coûteux. Nous resterons tout de même très interrogatifs quant aux réelles motivations de nos prédécesseurs à intégrer, sans transparence, cet imposant édifice dans le giron communal.

Gérer notre ville pour satisfaire le mieux possible l'intérêt collectif de ses habitants, demande notamment de la compétence, de la disponibilité et, bien souvent, du courage face aux égoïsmes de notre société. Nous saurons relever ce challenge avec et pour vous.

Le maire
Gérard LEGUAY

LA PAROLE AUX ADJOINTS



Michel VERNEY

Adjoint chargé des finances,
du développement économique,
de l'administration générale et de l'agriculture

M. le Maire m'a fait l'honneur de me déléguer aux finances, au développement économique, à l'agriculture et à l'administration générale.

À ce titre, j'ai présenté le budget 2008 lors de la séance du 15 avril dernier ; en milieu d'année, le conseil sera appelé à l'affiner pour mieux coller à la réalité car certains projets budgétés par la municipalité précédente sont restés en l'état.

Le Maire et moi avons d'ores et déjà entamé des rencontres avec les acteurs économiques et les administrations pour réfléchir au développement de notre commune.

Par ailleurs, nous avons rencontré les personnes responsables de l'élargissement de l'autoroute et échangé des vues sur le foncier pour imaginer la création d'une voie latérale reliant les zones de Selongey et du parc d'activités Seuil de Bourgogne (Til-chatel).

BUDGET 2008

Le domaine des finances paraît compliqué mais, somme toute, il ne l'est pas tant que cela. Il suffit de dire : "c'est comme à la maison". Il faut assumer le quotidien, c'est la section de fonctionnement du budget. Il faut penser aux achats importants et ponctuels, c'est la section d'investissement.

Le budget 2008 a été voté à l'unanimité le 15 avril dernier, ce qui paraît logique puisque 56 % des dépenses d'investissement sont des reports de 2007, héritage de l'ancienne majorité.

À l'avenir, il faudra renforcer le suivi des projets et opérations pour éviter des reports de cette importance.

Le budget 2008 prévoit le financement de certains engagements :

- Informer : 2000€ pour le bulletin et 5000€ pour un premier panneau lumineux,

- Reconstituer une réserve foncière : 200 000€ pour des acquisitions de terrains,

- Lancer les études de projets : 12 000€ pour le complexe culturel et associatif.

Dans un prochain numéro, seront présentés des graphiques permettant de visualiser les principaux chapitres du budget, en recettes et en dépenses.

Enfin, concernant les impôts locaux, nous n'avons pas modifié en 2008 les taux de 2007. Ce qui veut dire en clair que l'augmentation des impôts sera limitée à la revalorisation des bases de calcul décidées par le parlement, soit 1.60%.



Annick NIPORTE

Adjointe chargée de la solidarité,
des affaires sociales
et de la vie scolaire

Nous avons clairement exprimé notre volonté d'implication au cours de la campagne électorale pour soulager les Selongéennes et Selongéens dans leurs difficultés quotidiennes : chômage, logement, illettrisme, déplacements, sécurité...

Depuis quelques semaines, nous prenons conscience de la mission qui nous revient désormais. Au sein de la municipalité, nous sommes confiants, motivés et prêts à nous impliquer avec l'aide des services sociaux pour mettre en place les actions attendues.

Dans l'immédiat, au niveau de l'action sociale, les premières réflexions que nous allons mener se décomposent ainsi :

- Accueil de la petite enfance,
- Structure pour les enfants de plus de 10 ans,
- Aide aux devoirs,
- Atelier de lecture,
- Enquête concernant le portage des repas pour les personnes de 60 ans et plus,

- Distributions de la banque alimentaire,
- Goûter des aînés (prévu le 22 mai prochain),
- Organisation de la semaine bleue (du 20 au 26 octobre 2008),
- Repas de fin d'année,
- Distribution des traditionnels colis.

De même, au sujet de la vie scolaire, nous nous étions engagés sur plusieurs points :

- la sécurité des accès aux écoles et les déplacements des enfants pour leurs diverses activités scolaires (bibliothèque, sport, garderie, etc) est une priorité. Avec la contribution et l'aide de la commission travaux plusieurs actions sont déjà en cours.

- dans le cadre de projets d'actions associatives, sous l'égide de l'association CLES, l'atelier couture confectionne des rideaux occultants pour les salles de l'école maternelle.

La mobilité des personnes sans moyens de locomotion vers les lieux d'activités et de services, (personnes âgées, personnes en difficulté ou isolées, scolaires des quartiers éloignés), est un problème important à prendre en compte en terme d'attente forte de nos concitoyens. Une réflexion devra être menée rapidement sur ce sujet, sur Selongey tout d'abord, puis, au même titre que le portage de repas, dans un cadre intercommunal.

Enfin, pour toutes les personnes qui ont besoin de rencontrer l'adjointe à la solidarité, aux affaires sociales et scolaires, il suffit de se rendre au secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous. Prochainement une permanence sera fixée à raison d'une demie-journée par quinzaine. Une information spécifique sera donnée dès sa mise en place.

Rappel des permanences à l'espace info-services :

- Assistante sociale le mardi après-midi sur rendez-vous : toutes les personnes en difficulté peuvent prendre contact par téléphone au 03 80 95 70 00.
- Mission locale sur rendez-vous au 03 80 95 34 73 pour les personnes de moins de 26 ans .
- ANPE : les demandeurs d'emploi peuvent être reçus sur convocation.
- CAF : sur rendez-vous au 06 26 79 08 23
- ADMR : lundi, mardi et vendredi de 13h à 18h et le mercredi de 8h à 12h



Bruno SCHNEIDER

Adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement,
de l'eau et de l'assainissement

Je souhaite que la commission «urbanisme et environnement» reprenne ses prérogatives de force de propositions, qu'elle soit un lieu de concertation et que nous puissions y mener un travail collectif et constructif.

Voici la méthode que je vous propose :

1. En premier lieu, nous ferons un constat, nécessaire pour établir les points forts de notre collectivité, mais aussi les carences et surtout pour anticiper au maximum les projets à venir, ceux de notre collectivité mais aussi les projets alentours : autoroute, SNCF, zone de Til-Chatel, ...

2. En second lieu, nous établirons une liste la plus exhaustive possible des projets urbanistiques et environnementaux à mettre en œuvre, pour préparer efficacement les décisions à prendre par le Conseil Municipal.

3. En troisième lieu, dans le cadre des choix décidés par le Conseil, la commission participera à la mise en place de ces projets et à leur suivi.

Au programme de travail, nous avons en particulier :

- refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex POS),
- mise en place d'un plan de circulation (étude déjà débutée par la DDE),
- sécurisation des accès scolaires,
- stationnement et accessibilité des commerces du centre ville,
- bilan et cohérence des achats de terrain,
- réflexion sur le bilan énergétique des bâtiments communaux,
- réflexion sur le développement des réseaux d'eau et/ou d'assainissement,
- étude de mise en place de voies vertes pour piétons et/ou vélo.

Pour mener à bien ces actions, gardons à l'esprit la question de fond : que voulons-nous faire de Selongey ? Le Conseil Municipal ne souhaite pas que Selongey devienne une cité dortoir ni que son développement reste anarchique au coup par coup. Au contraire, nos actions doivent être définies par une vision cohérente à long terme, privilégiant la qualité de vie et l'intérêt collectif !



Serge BAVARD

Adjoint chargé de l'entretien
du patrimoine communal

Dans le domaine du patrimoine communal, plusieurs actions ont déjà été entreprises, comme la demande d'un devis pour la réfection d'un pilier de Sainte-Gertrude touché par la foudre ou le chantier de sécurisation scolaire. Dans ce dernier, plusieurs opérations sont en cours : la pose de barrières le long du trottoir de la rue de la Patenée, la suppression des jeux extérieurs à la garderie et à la maternelle (ils n'étaient plus conformes aux normes de sécurité et vont être remplacés), et la pose d'une alarme (suite à des cambriolages).

D'autres projets seront progressivement engagés et seront traités par la commission "Travaux"

À travers ces projets, mon objectif est de redonner confiance aux agents territoriaux en les remplaçant dans leur domaine de compétence, afin de valoriser leur expérience et de moins faire appel à la sous-traitance pour les travaux de la municipalité, et ainsi réaliser des économies sur le budget communal.

Dans ce but, deux agents territoriaux vont être formés pour recevoir l'habilitation "électricité" et un troisième passera le permis poids-lourd pour assurer des permanences de déneigement.



Béatrice LE SERREC

Adjointe chargée de la culture,
de l'animation,
de la vie associative et des sports

Mon objectif est de tisser un lien réel d'écoute et de solidarité entre la municipalité et les associations locales (culturelles, sportives et à caractère social).

Notre ville bénéficie d'un secteur associatif important et dynamique. La commune se doit de soutenir ces associations et elle est l'interlocuteur privilégié des associations. Au-delà des aides financières, la commune doit s'interroger sur «comment ordonner les nombreuses demandes des associations» d'où l'intérêt d'une commission vie associative qui permettra de multiplier les échanges et les projets des différentes associations.

Les actions menées en priorité sont les suivantes :

- organiser la fête de la musique
- organiser les journées des 13 et 14 juillet

En parallèle, une mise à jour du recensement des associations doit être effectuée, mise à jour qui s'accompagnera de l'établissement d'un dossier en mairie pour chaque association : statuts, convention, assurances, etc.

À court terme, d'autres projets (qui seront détaillés dans les prochains bulletins municipaux) seront lancés :

- la mise en place d'un «ticket-sport» dès la rentrée 2008
- la préparation dès septembre des manifestations estivales 2009

Et à moyen terme :

- dans le domaine de la culture, des concours pour les enfants (poésie) ou des expositions (histoire de Selongey), permettant de faire se rencontrer les différentes générations
- dans le domaine du sport, l'organisation d'une fête du sport
- dans le domaine de la vie associative, l'organisation de rencontres associatives

Les commissions «Vie associative», «Culture et animation» et «Sports» seront réunies prochainement pour donner vie à ces projets.

Si vous souhaitez faire connaissance avec Béatrice Le Serrec et présenter votre association, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie, elle peut vous recevoir tous les matins sauf le mercredi.



Philippe MICHAUD

Conseiller délégué
chargé du dossier du groupe scolaire
et du jumelage

Le point sur le projet du Groupe Scolaire

En l'état actuel d'avancement du projet, nous venons de valider le choix du programmiste qui assurera la rédaction et la mise en place du projet. La conduite de cette première phase du projet est pilotée par la Direction Départementale de l'Équipement (DDE). Lors du conseil municipal du 02/04/2008, parmi 4 propositions, celle de la société APRITEC a été retenue à l'unanimité, pour un montant d'honoraires égal à 28 960€. Les critères de choix ont été les suivants :

- Durée d'intervention réaliste de 47 jours
- Intégration des préoccupations du maître d'ouvrage (Mairie de Selongey) en matière de développement durable.
- Présence de personnel qualifié haute qualité environnementale (HQE) dans la prestation proposée.

• Coût de la prestation technique conforme aux spécificités du projet.
Désormais les différentes étapes du projet vont se dérouler selon l'échéancier prévisionnel ci-dessous :

1°) Intervention du programmiste : environ 6 mois (fin 2008)

-Phase 1 : Réunion de mise au point (prévue le vendredi 30 mai)

-Phase 2 : Description, analyse du site

-Phase 3 : Etude de faisabilité - Établissement de scénarii / Préprogramme

-Phase 4 : Définition du programme architectural et technique détaillé

-Phase 5 : Assistance au choix du maître d'œuvre (Cabinet d'architecte)

Concrètement, en quoi va consister le travail du programmiste ?

Clarifier le projet politique et social en se demandant : quel projet éducatif veut-on mettre en place pour le futur établissement scolaire ?

• Assurer l'obtention d'un équipement pertinent lors de sa mise en service auprès des usagers.

• Apporter sa contribution, dans un esprit de changement et d'innovation, aux problématiques qui se posent aujourd'hui en conciliant les impératifs techniques et financiers.

• Faire preuve de créativité, d'inventivité en s'inscrivant dans les réalités de la maîtrise d'ouvrage, tout en demeurant dans le champ des «possibles» et en recherchant des solutions adaptées au contexte social pour établir le cadre du futur projet architectural.

• Étudier des sites d'implantation, nus ou bâtis, en termes de potentialité et de capacité de transformation plutôt qu'en termes de contraintes et d'exigences.

2°) Concours architectural : environ 5 mois (Printemps 2009)

3°) Etudes techniques relatives au projet d'exécution : environ 1 an (Printemps 2010)

4°) Réalisation des Travaux : environ 1 an et demi (Rentrée 2011)

Dans l'immédiat, au niveau communal nous allons constituer et mettre en place :

• une commission temporaire chargée de réfléchir au projet du futur groupe scolaire

• un comité de pilotage spécifique au projet qui aura à charge d'être l'interlocuteur privilégié du programmiste, durant toute la durée de son intervention.

La commission temporaire se réunira prochainement en mairie de Selongey. Toutes les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire au secrétariat de mairie.



Dominique DUCHAMP

Conseiller délégué chargé des dossiers
de la salle Cinéma/Spectacles,
du centre d'Hébergement, de la Maison
des Associations, du Centre de Loisirs
et du Contrat Educatif Local.

Le plus important dans le début d'un mandat est de prendre connaissance de l'état d'avancement des dossiers en cours. Il faut décider de les poursuivre, d'assurer leur continuité ou évaluer au mieux les évolutions à leur donner tout en y intégrant les nouveaux projets. Il est nécessaire d'établir des priorités en fonction de divers critères tels que investissement financier, durée des études, programmation des réalisations, fonctionnement...

Respecter ses engagements, en planifiant les projets pour assurer leur réalisation dans la mandature tout en s'appuyant sur la meilleure gestion budgétaire possible est primordial.

Concernant les dossiers importants que sont le centre d'accueil pour sportifs valides et handicapés, la salle de cinéma/spectacle et accueil associatif, la maison des associations, le centre de loisirs, le C.E.L, ces premiers mois sont consacrés à une consultation des principaux partenaires.

Nous reviendrons bien évidemment en détail sur ces projets majeurs mais en voici néanmoins quelques informations ciblées.

Pour le Centre d'accueil pour sportifs valides et handicapés : la réalisation de la tranche A prévoyant la rénovation du bâtiment d'hébergement (ex-studio au dessus du bowling) a pris énormément de retard pour des raisons administratives. Les travaux prévus initialement début décembre 2007 auront presque une année de retard. La tranche B avec le bâtiment Accueil/Restauration et diverses salles de sport n'est pas finalisée. Le plan de financement élaboré n'est que prévisionnel et s'appuie sur certains financements encore à négocier. Des consultations sont en cours et peuvent amener à une réorganisation du projet.

Une réflexion sur le fonctionnement du centre de loisirs est en cours. La convention nous liant à notre prestataire est arrivée à terme. Il convient donc d'étudier toutes les solutions possibles pour développer un centre de loisirs dynamique avec des projets éducatifs variés pour tous les enfants accueillis. Support associatif, fédération d'éducation populaire, collectivité locale ou espace territorial, nous devons évaluer toutes ces possibilités. Un groupe de travail avec des parents et enfants concernés sera constitué pour échanger sur l'attente des utilisateurs et sur les activités du centre. Pour les loisirs ados, un «City stade» sera créé prochainement. Un groupe de réflexion avec des jeunes sera également créé.

Intimement liée au centre de loisirs, une réflexion sur la mise en place d'un Contrat Educatif Local débutera prochainement. Des contacts sont engagés avec la direction régionale de Jeunesse et Sport coordonnateur du dispositif. Le C.E.L constitue un enjeu prioritaire pour la réussite et l'insertion des jeunes. Il prend en compte les activités périscolaires et extra-scolaires. Ce dispositif permet de mobiliser et de mettre en synergie toutes les volontés pour favoriser la réussite des enfants et des jeunes.. Première phase de ce projet : effectuer un diagnostic pour évaluer la pertinence et les chances de réussite du projet. Une réunion d'information avec les partenaires concernés sera organisée.

Une salle cinéma/spectacle est à l'étude. Différents contacts sont engagés notamment avec l'agence pour le développement régional du cinéma qui nous aidera à établir le cahier des charges. Cet équipement devra être un espace de développement de spectacles vivants et de rencontres. Il sera un lieu culturel identifié localement mais aura la vocation d'être un relais de la politique culturelle du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne. Il accueillera également des salles associatives (ex : salle de danse, salle de musique...).

Pour toutes questions, demandes de renseignements ou idées constructives sur ces sujets, merci de me contacter ou écrire un courriel à dduchamp@ville-selongey.fr



photo : P. Burell

LES DÉLÉGATIONS

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaires	Suppléants
M ^r Leguay	M ^r Michaud
M ^{me} Le Serrec	M ^r Jeunot
M ^r Duchamp	M ^r Brunot P.
M ^r Bavard	M ^{me} De Carvalho
M ^r Schneider	M ^{me} Barbusse
M ^r Verney	M ^{me} Simonel
M ^{elle} Niporte	(à désigner)

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS AU SIVOS

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Titulaires	Suppléants
M ^{elle} Niporte	M ^{me} Le Serrec
M ^{me} De Carvalho	M ^{me} Barbusse

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS AU SICECO

(Syndicat Intercommunal des Collectivités Électrifiées de la Côte-d'Or)

Titulaires	Suppléants
M ^r Brunot P.	M ^r Michaud
M ^r Bavard	M ^r Schneider

MEMBRES DU C.C.A.S

M^r Leguay
M^{me} Le Serrec
M^{elle} Niporte
M^{me} De Carvalho
M^{me} Simonel
M^r Barbusse
M^r Michaud
M^{me} Valette (représentante UDAF)
M^{me} A. Colin
M^{me} Marquet
M^{me} Louet (Secours catholique)
M^r Zabattini B. (Restos du cœur)
M^r Mielle (Secours populaire)
M^r Desroches

COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

M^r le Maire ou son représentant
M^r Michaud
M^r Zabattini B.

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M^r le Maire (ou son représentant)
Titulaires
M^r Verney
M^r Michaud
Suppléants
M^r Bavard
M^r Jeunot

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL D'IS-SUR-TILLE

M^r Leguay

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE (CHAMP LUMIERE)

Titulaire
M^r Duchamp
Suppléant
M^r Michaud

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Verney

AGRICULTURE

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Verney

TRAVAUX

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Bavard

VIE SOCIALE

Président : M^r Leguay
Vice-présidente : M^{elle} Niporte

URBANISME - VOIES NOUVELLES

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Schneider

SPORTS

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Brunot Ph.

ANIMATION - CULTURE

Président : M^r Leguay
Vice-présidente : M^{me} De Carvalho

VIE ASSOCIATIVE

Président : M^r Leguay
Vice-présidente : M^{elle} Niporte

JUMELAGE

Président : M^r Leguay
Vice-président : M^r Michaud

VIE SCOLAIRE

Président : M^r Leguay
Vice-présidente : M^{elle} Niporte



Distribution de colis de la banque alimentaire : Avril 2008

photo : P. Michaud

Mercredi 9 Avril a eu lieu la distribution mensuelle de la banque alimentaire dans ses locaux situés rue du 12 Juillet (près du complexe sportif des Courvelles). Une équipe de bénévoles a préparé les colis pour les familles bénéficiaires du canton de SELONGEY.

Lors de la commission sociale qui s'est tenue le Mardi 29 Avril dernier, il a été décidé de constituer au moins deux équipes afin d'organiser dans un premier temps, une rotation un mois sur deux, pour les bénévoles. Les distributions sont effectuées chaque mois de l'année, sauf au mois d'Août.

La prochaine distribution est prévue :

• **Jeudi 12 Juin** (rendez-vous à 17h) : Paulette THERRY, Rachel SIMONEL, Dominique DUCHAMP, Félix MIELLE, Gérard LEGUAY

Lors de la prochaine réunion de la commission sociale prévue le Vendredi 27 Juin, le planning du 2^e semestre 2008, sera établi.

Dans l'immédiat une responsable par équipe ainsi que les bénévoles présents se sont mobilisés, nous les remercions chaleureusement. Néanmoins, si d'autres personnes souhaitent s'investir à nos côtés, même occasionnellement, qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître au secrétariat de mairie ou directement auprès des responsables dont les coordonnées sont données ci-dessous :

• **Annick NIPORTE** (adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire) : Tél. 06 89 80 46 53

• **Paulette THERRY** (conseillère municipale) : Tél. 03 80 75 71 42

SITE INTERNET

@ propos du site Internet de la ville de Selongey...

Depuis quelques semaines lorsque vous vous connectez sur le site Internet de la ville de Selongey vous avez remarqué ce nouveau message :

Dans quelques semaines, vous pourrez découvrir notre nouveau site Internet !

Ce nouveau site en phase de réalisation sera à votre disposition dans quelques semaines. Plus riche en informations et surtout interactif, il donnera à Selongey l'image d'une ville dynamique en plein développement.

Projet d'aménagement de la rue de la Patenée et du carrefour de la Craa

Les premières traces de ce projet remonte à 2000...Il était donc grand temps de le traiter d'urgence de telle sorte qu'il voit son épilogue avant l'hiver prochain. Le dossier est pratiquement bouclé sauf en ce qui concerne la répartition définitive du financement des travaux dans la mesure où ils intéressent deux collectivités distinctes : le département de la Côte d'Or (route départementale) et la commune de Selongey (voies communales). Dans cette perspective, la Municipalité a demandé à la DDE d'estimer séparément les travaux qui incombent respectivement au département et à la commune. Conformément aux règles de subventionnement en vigueur, le département devrait prendre en charge les chaussées et la commune tous les aménagement urbains (trottoirs, signalisation...etc) avec ou sans aide.

Dès que nous serons enfin en possession des estimations distinctes, nous rencontrerons les représentants du département de la Côte-d'Or pour défendre la cause de notre commune.

Nous pourrions ensuite lancer la phase d'exécution de l'opération que les usagers en général et les riverains en particulier attendent avec une légitime impatience.



photo : P. Bunelli

DÉLINQUANCE

Selongey est un village paisible où il fait bon vivre : on y est loin du bruit, des tracas et des tourments de nos grandes villes.

Selongey doit rester cette bourgade calme et tranquille ; c'est notre souhait le plus vif et nous nous y emploierons.

Or, vous savez que depuis quelques mois, cette quiétude est perturbée par différents actes d'incivilité : vandalisme, vols avec ou sans effraction, menaces. Autant de méfaits dont nos commerçants, nos associations et notre collectivité sont victimes. La gendarmerie met tout en œuvre pour confondre les auteurs de ces faits, leur identité ne semblant faire aucun doute. Chaque dégradation, vol ou effraction fait l'objet d'un dépôt de plainte et nous encourageons toutes les victimes à faire de même.

Nous adressons un message clair aux auteurs de ces actes et à leurs parents ou tuteurs car ces actes «pourrissent» la vie de nos concitoyens. Que personne ne doute de notre fermeté et de notre détermination à l'encontre des auteurs des méfaits en tout genre.

Faire preuve de laxisme serait un aveu d'impuissance propice à la récidive. À bon entendeur, salut !



Premier rang (de gauche à droite) :

Daniel VIEILLARD • Marjolène DE CARVALHO • Annick NIPORE • Michèle BARBUSSE • Gérard LEGUAY • Jean-Noël GALLIMARDET • Paulette TERRY • Dominique DUCHAMP

Deuxième rang (de gauche à droite) :

Philippe BRUNOT • Bruno SCHNEIDER • Serge BAVARD • Denis JEUNOT • Michel VERNEY • Christophe LELOUP • David BRUNOT • Thérèse PARISOT • Philippe MICHAUD • Béatrice LE SERREC • Rachel SIMONEL

AGENDA

CINÉMA

Vendredi 6 juin
Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal
en sortie nationale pour les 20 ans du circuit cinéma

Vendredi 20 juin
Film à déterminer

Samedi 5 juillet
Film en plein air : Ratatouille

MUSIQUE

Samedi 21 juin
Fête de la Musique
place des Halles

3, 4 et 5 juillet
Festival International de carillons
église St-Rémi

Vendredi 4 juillet
soirée Hip-Hop
Foyer communal (à confirmer)

Vendredi 19 juillet
Concert
place des Halles (à confirmer)

EXPOSITIONS

Du 28 mai au 9 juin
Loisirs et Création :
Exposition des enfants
espace info-services.
Vernissage mercredi 28 mai à 15h30

du samedi 7 au samedi 21 juin
«Le fabuleux bestiaire de Selongey»
Exposition de peintures et sculptures d'animaux ordinaires ou mythiques, en centre ville.
Place des Halles et de la mairie, poste, bibliothèque, mairie, quai de la venelle, vitrines des commerçants

Du mardi 10 juin au mardi 24 juin :
Loisirs et Création
Exposition des adolescents
Espace info-services.
Vernissage mardi 10 juin à 18h30

Manifestations estivales

À l'occasion des diverses manifestations de l'été (fête de la musique, 13-14 juillet), la municipalité souhaite que les associations de la commune tiennent des buvettes. Les bénéfices générés seraient intégralement reversés à ces associations. Toutes les associations désireuses de participer à ces manifestations sont invitées à s'inscrire en mairie.

MANIFESTATIONS

Du lundi 26 au vendredi 30 mai
Vente de livres
organisée par la librairie «Autrement dit» en association avec l'école maternelle et l'école primaire

Samedi 31 mai
Journée jeux SCS
Complexe sportif

Dimanche 1^{er} juin
Thé dansant
«Pour l'Avenir de nos enfants»

Mardi 3 juin
Fête du collège Champ Lumière

Samedi 7 juin
Fête de l'association Loisirs et création

Dimanche 8 juin
Tournoi de foot benjamin du JSIF à Selongey

Dimanche 8 juin
Marche gourmande

Samedi 14 juin
Tournoi de pétanque SCS lutte
complexe sportif

Fête de l'école maternelle
Foyer communal

Vendredi 20 juin
Assemblée Générale du SCS

Vendredi 27 juin
Repas dansant des écoles primaires
Foyer communal

Journée jeux du SCS
Complexe sportif

Mercredi 2 juillet
Don du sang
Foyer communal

Vendredi 4 juillet
soirée Hip-Hop
Foyer communal

Dimanche 13 juillet
Spectacles
place des Halles

Feu d'artifice et bal

Lundi 14 juillet
Animations, jeux et concours
Champ de mars

du dimanche 17 au dimanche 31 août
Tournoi de tennis

6-7 septembre
Salon de la Paperasse
Foyer communal

Dimanche 7 septembre
Randonnées cyclo-touriste (ACT Selongey)

Samedi 13 et dimanche 14 septembre
Fête de Selongey
Place des Halles

Jeudi 18 septembre
Journée surprise ADR Seb

Vendredi 24 septembre
Don du sang
Foyer communal



Inscriptions Centre de Loisirs

Ouverture du centre du 7 juillet au 29 août 2008

Inscriptions en Mairie les **Vendredi 20 juin** de 17h à 18h30 et **Samedi 21 juin** de 9h à 12h
Des formulaires d'inscription sont disponibles en mairie. Pour des raisons d'organisation merci de respecter ces jours d'inscriptions.

Guide pratique

Mairie : 03 80 75 70 74
ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h • le samedi de 10h à 12h
Poste : 03 80 75 21 95
ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h • le samedi de 9h à 12h
Trésor public : 03 80 75 72 57
Préfecture : 0821 80 30 21
53 rue de la Préfecture - 21000 Dijon
Conseil Général : 03 80 63 66 00
53 bis rue de la Préfecture - 21000 Dijon
Conseil Régional de Bourgogne : 03 80 44 33 00
17 boulevard de la Trémouille - 21000 Dijon

Ramassage des ordures ménagères :
le lundi matin
Déchetterie de Selongey : 03 80 95 21 10
ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h (17h l'hiver)
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

numéros utiles

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Dépannage EDF : 03 80 41 02 06